

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 30 (1912)
Heft: 299

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements:

Schweiz: Jährlich Fr. 6
2^{tes} Semester . . . 8
Ausland: Zuschlag des Porto
Es kann nur bei der Post
abbestellt werden
Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Abonnements:

Suisse: un an . . . fr. 6
2^e semestre . . . 8
Etranger: Plus frais de port
On s'abonne exclusivement
aux offices postaux
Prix du numéro 10 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce

Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1-2 mal täglich
ausgenommen Sonnt. und FeiertageRedaktion und Administration
im Eidgenössischen HandelsdepartementEdition et Administration
au Département fédéral du commerceParaît 1-2 fois par jour
les dimanches et jours de fête exceptésAnnoncen-Regie: **HAASENSTEIN & VOGLER**
Insertionspreis: 25 Cts. die fünfgespaltene Petitzeile (für das Ausland 85 Cts.)Régie des annonces: **HAASENSTEIN & VOGLER**
Prix d'insertion: 25 cts. la ligne (pour l'étranger 85 cts.)

Inhalt - Sommaire
Abhanden gekommener Werttitel (Titre disparu). — Fabrik- und Handelsmarken. —
Marques de fabrique et de commerce. — Anvers (Fin.). — Schweizerische National-
bank. — Banque Nationale Suisse.

Nr. 32288. — 27. November 1912, 8 Uhr.
Dr. Knecht & Co. chemisch-pharmazeut. Laboratorium,
Basel (Schweiz).

Mittel gegen rheumatische Affektionen.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Abhanden gekommene Werttitel — Titres disparus — Titoli smarriti

Es wird vermisst:

Coupon-Nr. 44 per Fr. 24.25, fällig 1. Oktober 1912, zur Obligation
Serie III, Nr. 1688, per Fr. 1000, des «Motors», Aktiengesellschaft für an-
gewandte Elektrizität, in Baden, Schweiz.

An den allfälligen Inhaber dieses Coupons ergeht hiemit gemäss
Art. 851 O. R. die Aufforderung, denselben binnen der Frist von 3 Jahren
beim hiesigen Gericht vorzulegen, widrigenfalls die genannte Werturkunde
als nichtig und kraftlos erklärt würde. (W 290⁹)

Baden, 26. November 1912.

Der Gerichtspräsident: P. Meier.

Der Gerichtsschreiber: A. Widmer.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum

Bureau fédéral de la propriété intellectuelle — Ufficio federale della proprietà intellettuale

Marken — Marques — Marche

Eintragungen — Enregistrements — Iscrizioni

N° 32285. — 25 novembre 1912, 8 h.

Paul Buhre, fabrication,
Loole (Suisse).

Montres et parties de montres.

ПАВЕЛЪ БУРЕ

N° 32286. — 27 novembre 1912, 8 h.

Jos. Boutboul, commerce,
Châtenais-le-Châtelard (Suisse).

Savon de Marseille.



N° 32287. — 25 novembre 1912, 8 h.

Tony Brand aîné, fabrication et commerce,
Genève-Plainpalais (Suisse).

Liquueur apéritive aux vins des Pyrénées.

TONYK

à base de quinquina, de plantes des Alpes
et Vins fins des Pyrénées

est un fortifiant de confiance, il peut être
consommé dans tous les milieux

TONY BRAND
Acacias, GENEVE
Solel fabricant.

DIGESTIF

APÉRITIF

SALINIMENT

N° 32289. — 19 novembre 1912, 8 h.

Société laitière des Alpes Bernoises, fabrication,
Stalden (Emmental, Suisse).

Lait et produits laitiers, chocolat et produits chocolatiers
cacao et produits de cacao.

"LILY" BRAND

Marca "Liljo" — Marke "Maiblume"

Marque "Muguet"

N° 32290. — 25 novembre 1912, 8 h.

Paul Aug^e Cornioley, fabrication,
Fleurier (Suisse).

Boîtes, cuvettes, cadrans, mouvements et étuis de
montres.

ALBINA

البينا



N° 32291. — 25 novembre 1912, 8 h.

Paul Aug^e Cornioley, fabrication,
Fleurier (Suisse).

Boîtes, cuvettes, cadrans, mouvements et étuis de
montres.

ALBINAH

البينه



N° 32292. — 21 novembre 1912, 8 h.

Graizely & Co. fabrication et commerce,
Chaux-de-Fonds (Suisse).

Montres, parties de montres et étuis.



N° 32293. — 22 novembre 1912, 8 h.

Pharmacies réunies (S. A.), fabrication,
Chaux-de-Fonds (Suisse).

Produits pharmaceutiques.



N° 32294. — 22 novembre 1912, 8 h.
Pharmacies réunies (S. A.), fabrication,
Chaux-de-Fonds (Suisse).

Produits pharmaceutiques.

OMEGA

Nr. 32295. — 23. November 1912, 8 Uhr.
W^m Kaufmann, Fabrikation,
Genf-Petit Saconnex (Schweiz).

Uhren, Uhrenbestandteile, Verpackung und Etau.

OPTIMUS

N° 32296. — 25 novembre 1912, 8 h.
Fabriques des montres Zénith, successeur de Fabriques des montres
Zénith Georges Favre-Jacot & C^e,
Locle (Suisse).

Compteurs enregistreurs de toutes espèces.

CLIC

N° 32297. — 25 novembre 1912, 8 h.
Pernod S. A. (Grands Mousseux), fabrication,
Couvét (Suisse).

Vins mousseux.



Pernod s.a.
COUVET

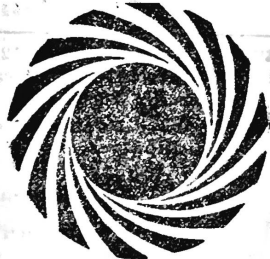
N° 32298. — 25 novembre 1912, 8 h.
E. Quillet, fabrication,
Vevey (Suisse).

Produits en tôle agglomérée.

"Cornéillite"

Nr. 32299. — 25. November 1912, 8 Uhr.
Pacific Mills, Fabrikation und Handel,
Lawrence (Massachusetts, Ver. St. v. Am.).

Stückwaren aus Wolle und Baumwolle.



Nr. 32300. — 25. November 1912, 8 Uhr.
Pacific Mills, Fabrikation und Handel,
Lawrence (Massachusetts, Ver. St. v. Am.).

Stückwaren aus Wolle und Baumwolle.

PACIFIC MILLS

Nr. 32301. — 25. November 1912, 8 Uhr.
Pacific Mills, Fabrikation und Handel,
Lawrence (Massachusetts, Ver. St. v. Am.).

Krepp.



Nr. 32302. — 25. November 1912, 8 Uhr.

Internat. Aktien-Gesellschaft Aeberli-Makadam, Handel,
Zürich (Schweiz).

Macadam, insbesondere Teermacadam, Schotter, Kies, Sand, Teer, Asphalt,
Pech, Kalk, Zement; Werkzeuge und Maschinen zur Herstellung von Maca-
dam und Teermacadam und Oberflächentierung.

AEBERLI-MACADAM

N° 32303. — 26 novembre 1912, 8 h.

Diäcon-Thévenaz et C^e, fabrication,
Peseux (Suisse).

Montres, parties de montres et étuis.



Nr. 32304. — 26. November 1912, 8 Uhr.

Ludy & C^e (Grosse Apotheke),
Burgdorf (Schweiz).

Chemisch-pharmazeutische Produkte.

Ferrocitol

Nichtamtlicher Teil — Partie non officielle

Anvers

(Rapport commercial du consul de Suisse, M. Daniel Steinmann-Haghe, sur l'année 1911)
IV (Fin).

Le Port d'Anvers. Le mouvement du port a été fort satisfaisant et les statistiques des entrées et sorties des navires donnent une augmentation d'environ 700,000 tonnes. Voici en effet les chiffres:

Il est entré à Anvers en 1911, 6,896 navires de mer jaugeant ensemble 13,350,791 tonnes (dont 350 voiliers avec 197,950 tonnes et 6,546 steamers avec 13,152,841 tonnes) contre 6,770 navires avec 12,654,153 tonnes en 1910, soit une augmentation de 126 navires et de 696,638 tonnes. Comme d'habitude, le total du tonnage entré se répartit à peu près exactement entre les quais et les bassins; les premiers ont reçu 231 navires avec 561,006 tonnes, les seconds 356 bateaux avec 588,866 tonnes.

Par rapport au pavillon il est entré au port d'Anvers 3,419 navires anglais, 1,547 allemands, 484 belges; 277 danois, 268 norvégiens, 259 suédois, 159 français, 155 hollandais, 86 espagnols, 64 grecs, 59 japonais, 54 autrichiens, 43 russes, 18 italiens, 5 siamois.

De ces 6,896 navires, 2,403 venaient d'Angleterre, 1,708 du Nord, 608 de la Turquie et de la mer Noire, 406 d'Espagne, 313 de l'Amérique du Nord, 214 du Rio de la Plata, 186 de la Méditerranée, 183 de Hollande, 172 des Indes, 162 de France, 156 d'Australie, 145 de l'Extrême Orient, 111 de l'Océan Pacifique, 79 de l'Intérieur, 38 du Brésil, 33 de l'Afrique, 29 du Mexique, 28 du Cap, 4 de Java, 3 du Golfe persique et 2 des Indes occidentales.

Comme nous l'avions déjà fait ressortir l'année passée, le port d'Anvers, s'il avait les installations nécessaires, pourrait encore prendre un essor bien plus grand. Tant les rapports de la Chambre de Commerce, de la Fédération Maritime, ainsi que de l'Echevin du Commerce, se plaignent de l'insuffisance des emplacements; il ne s'est pas passé de semaine sans que des navires aient dû attendre, soit dans la rade d'Austruweel, soit aux bouées des bassins, avant de pouvoir décharger leurs cargaisons. Des démarches nombreuses ont été faites auprès du gouvernement, mais malgré les promesses faites par le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, au cours d'un banquet donné par le Norddeutscher Lloyd, aucun projet définitif n'a encore été soumis à la ville d'Anvers. Il est toutefois certain que, au courant de l'année 1912, cette question trouvera une solution définitive.

Or, voici que le gouvernement français consacre des millions aux installations maritimes de Dunkerque. Déjà cette ville possède un port où peuvent s'amarrer les vapeurs de 20,000 tonnes, avec un tirant d'eau de 80 pieds. De nouveaux travaux sont en cours pour établir des quais où l'on espère amener une partie des marchandises qui prennent maintenant la route d'Anvers. Les exportations du nord et de l'est de la France, de la Champagne, des Vosges et des bassins industriels de Meurthe-et-Moselle doivent, dans l'espoir des promoteurs des extensions dunkerquoises, aller grossir les chiffres, jusqu'ici modestes, du mouvement du port de la Manche.

Ces ambitions tardent à se réaliser; les importations pendant les trois dernières années ne dépassent pas une moyenne de deux millions de tonnes, mais les exportations totales n'atteignent pas le demi-million pour l'année entière.

Le port d'Anvers, contrairement aux autres grands ports du continent, est privilégié comme le premier port exportateur de manufactures et produits mi-fabriqués. Le Hinterland du port s'étend sur le territoire de plusieurs nations, et, grâce aux relations fluviales vers l'Allemagne, la Suisse, la France, la Hollande, le port d'Anvers contrôle un trafic de transit d'importance capitale.

Anvers se distingue surtout par le grand nombre de lignes régulières et certes offre de la sorte des avantages sérieux au commerce d'exportation à cause des occasions fréquentes d'embarquement.

La question de l'exploitation des éleveurs en régie, par la ville d'Anvers, a été définitivement résolue et bien que les résultats du début n'aient pas

encore été entièrement satisfaisants, grâce à une entente intervenue entre les négociants et la ville d'Anvers, il est à prévoir que par la suite on arrivera à des résultats aussi brillants qu'à Rotterdam. Dans ce dernier port on arrive à manier jusqu'à 2000 tonnes de grains en une journée et des vapeurs avec 5000 tonnes de cargaison ont été déchargées en 36 heures. Si l'on compare cela à l'ancien mode de déchargement au panier, qui aurait nécessité au moins 4 à 5 jours, on verra l'économie considérable qui en résultera pour les armements et le soulagement que cela donnera au port d'Anvers, lorsque les éleveurs fluviaux seront employés en plus grand nombre. La ville d'Anvers a adopté en principe l'acquisition de deux nouveaux éleveurs au cours de l'année prochaine.

D'un rapport de la Fédération Maritime d'Anvers, il ressort que les travaux entamés pour l'extension des bassins progressent favorablement et que ceux-ci pourront être achevés en janvier 1914. Ces nouveaux bassins couvriront une superficie d'environ deux cents hectares. Il y a encore divers problèmes à résoudre, ainsi celui de l'accès à ces bassins, car actuellement il n'y a qu'une seule écluse qui dessert déjà avec beaucoup de difficultés, le trafic pour les bassins intercalaires.

Des commissions spéciales de la Chambre de Commerce, Fédération Maritime, Union pour la Protection du Travail au Port et Cercle des Expéditeurs ont recommandé certaines réformes pour aviser des mesures à prendre, tant pour faciliter l'accès des nouveaux bassins aux vapeurs, qu'aux ouvriers devant se rendre à pied d'œuvre.

La concession du service des autobus a été définitivement accordée aux intéressés.

Il y a eu au courant de cette année une grève parmi les marins, provoquée par la Fédération Internationale des marins. Sous prétexte de combattre l'examen médical des marins et de supprimer les «shipping masters» de l'embarquement, les leaders avaient pour but de provoquer une grève internationale et d'obtenir une augmentation des salaires. Cela a causé des difficultés assez sérieuses pendant les mois d'été, mais Anvers en a moins souffert que les ports anglais et hollandais.

La ville d'Anvers a décidé la construction de deux nouvelles cales sèches, mais comme la nouvelle cale sèche en construction ne saurait être achevée avant deux ou trois années, il est urgent que les travaux soient entamés au plus tôt.

Malgré la puissance des lignes syndiquées et des conférences, il y a un nombre de services indépendants qui se sont créés au départ d'Anvers et il est intéressant de citer ceux-ci:

Argentine: Cie. Royale Belgo Argentine, Anglo Belgian & Hamburg Plata Line.
Brésil: Brazil Transport Line, Soc. An. Anversoise de Navigation.
Canaries: Ligne Madeire-Canaries.
Levant: Belis Orient Line.
Golfe Persique: West Hartlepool Steam Navigation Co.
Indes Anglaises: Indischer Lloyd.
Sibérie: Rickmers Siberian Line.

Economie Financière. L'année 1911 a été marquée par un mouvement progressif, bien qu'elle ait été riche en émotions.

Alors que dans d'autres pays d'Europe, il y a eu de nombreux conflits ouvriers et que la lutte des classes s'est accentuée, le port d'Anvers n'a pas eu à souffrir sérieusement d'une crise ouvrière. Il y a eu à un moment donné une grève parmi les équipages des vapeurs, qui, sous la pression d'agitateurs anglais, ont exigé des augmentations de salaires, mais grâce à des concessions de part et d'autre, ce conflit a été apaisé assez rapidement. La situation ouvrière de la province d'Anvers a été généralement satisfaisante et nous n'avons pas de grèves importantes à signaler. Quelques organismes, tels l'Union pour la Protection du Travail au port d'Anvers et la Fédération Maritime ont reconnu l'équité d'accorder aux ouvriers du port une augmentation volontaire de salaire, correspondant environ à 10 %, pour compenser partiellement le renchérissement du coût de la vie.

Le marché monétaire n'a pas subi le resserrement que l'on avait craint; la moyenne du taux d'escompte en Belgique a été de 4,16 % contre 4,12 % en 1910. Toutefois il y a eu un ralentissement assez marqué dans les émissions nouvelles, car les financiers se rendaient parfaitement compte que le public, qui avait des craintes continuelles de conflits internationaux, était hésitant et préférait s'abstenir.

La Bourse d'Anvers a passé rarement par une période d'affaires moins active qu'en 1911.

Il y a eu quelques émissions intéressantes sur notre place, entre autres:

Emissions sudaméricaines: 22,000 obligations 5 % de fr. 500: fr. 11,000,000 de la Edificadora Soc. An. à Buenos-Aires.
Fr. 8,750,000 obligations 5 % du Crédit Foncier de Buenos-Aires et des provinces argentines.
2,500,000 actions privilégiées 6 % du Crédit foncier Sudaméricain.
7,500,000 actions privilégiées 6 % de la Compagnie Sansinena de Viandes Congelées.
10,000,000 obligations 5 % de la Société Générale Belge Argentine.
Emissions canadiennes: Fr. 10,000,000 obligations 5 % de la Soc. Hypothécaire du Canada.
Fr. 5,000,000 actions privilégiées 6 % de la Soc. Hypothécaire du Canada.
15,000,000 actions de capital de la Soc. Hypothécaire du Canada.
Emissions belges: Fr. 1,388,000 actions de capital de la Soc. An. «Vooruitzicht».
Fr. 2,000,000 actions ordinaires Banque Belge de Prêts Fonciers.
3,000,000 actions privilégiées 6 % Banque Belge de Prêts Fonciers.
3,000,000 d'actions de la Banque Centrale Anversoise, Anvers.
Emissions coloniales ou industrielles: £ 24,000 actions de la Sungai Dangar Malay Rubber Co.
Fr. 2,000,000 actions privilégiées 6 % de la Federated Malay States Rubber Co.
6,000,000 obligations 5 % de la Compagnie du Kassai.
5,000,000 actions privilégiées 6 % de la Compagnie Sucrière de Tucuman.

Emissions auxquelles les banques anversoises ont participé et émission principale se faisant sur une autre place:

Emprunts: Kr. 200,000,000 du Royaume de Hongrie.
£ 2,452,000 5 % du gouvernement du Chili.
Rb. 24,678,000 5 % ville de Moscou.
Fr. 10,000,000 4 % ville de Zurich.
850,000,000 4 1/2 % Argentine (Intérieur Or), 1911.
60,000,000 4 % Etats-Unis du Brésil.
6,666,500 5 % ville de Yalta.
Industrielles, agricoles, etc.: Fr. 2,000,000 actions de capital de la Soc. d'Electricité de Rosario.
Fr. 10,000,000 lettres de gage 4 1/2 % de la Banque du Nord pour le Commerce et l'Industrie, à Helsingfors.
7,316,000 obligations 4 % de la Compagnie Générale des Chemins de fer Méridionaux de l'Espagne.
8,750,000 augmentation capital de la Société Ongrée-Marthay.
1,258,000 obligations 5 % de la Compagnie des Tramways Éclairage et Force de Rio-de-Janeiro.
£ 500,000 obligations 5 % de la South American Cattle Farms.
Rb. 5,000,000 actions de la Soc. Métallurgique Russo-Belge.
Fr. 1,000,000 actions augmentation capital des Verreries de Denez.
2,500,000 actions augmentation capital de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Les titres dont le marché a été le plus travaillé pendant l'année écoulée sont évidemment les valeurs spéculatives et celles sujettes à des fluctuations momentanées telles que les actions Pétroles de Grosny et Borslaw, les actions Electric Anversoise et les différentes actions de tramways, parmi lesquelles les Rosario et Kiev sont à signaler en tout premier lieu.

Un autre titre qui doit être rangé parmi les valeurs de placement est la Cédule de la Banque Hypothécaire Nationale Argentine, à Buenos-Aires, qui se traite ici sur une très large échelle. C'est surtout le capital étranger qui vient s'en fournir amplement à notre bourse.

Comme placement de tout premier ordre, dont Anvers s'est fait une heureuse spécialité, citons les obligations et actions privilégiées de sociétés hypothécaires et immobilières.

Il en existe une grande variété dont les champs d'action sont principalement dans l'Amérique du Sud et au Canada. Parmi les plus importantes notons la Banque Belge de Prêts Fonciers, La Société Industrielle et Pastorale Belge Sud-Américaine, le Crédit Foncier Sud-Américain, la Société Hypothécaire du Canada, la Compagnie Immobilière et Agricole du Canada, la Société Générale Belge-Argentine, la Banque Hypothécaire Transatlantique, le Crédit Foncier de Buenos-Aires et Provinces Argentines, la Société Anonyme La Edificadora, etc., etc.

Les fonds d'état belges et les lots de villes sont restés négligés. Voici la variation du taux d'escompte des principaux pays:

	France	Suisse	Angleterre	Allemagne	Belgique
Janvier	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	5 %	5 1/2 %
Février	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	4 1/2 %
Mars	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	4 1/2 %
Avril	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	4 1/2 %
Mai	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	3 1/2 %
Juin	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	3 1/2 %
Juillet	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	3 1/2 %
Août	3 1/2 %	3 1/2 %	3 1/2 %	4 1/2 %	3 1/2 %
Septembre	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	5 %	5 1/2 %
Octobre	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	5 %	4 1/2 %
Novembre	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	5 %	4 1/2 %
Décembre	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	5 %	4 1/2 %

Emigration. Voici le tableau de l'émigration du port d'Anvers pour l'année 1911:

Départs directs	Nombre des émigrants	Pays de destination					
		Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Australie	
Belges	2,485	675	1,638	132	10	17	18
Néerlandais	448	182	117	3	1	4	136
Américains	544	10	528	—	—	—	5
Français	206	67	123	11	—	—	4
Allemands	1,988	615	1,187	30	—	38	98
Italiens	422	368	40	1	—	7	6
Suisses	148	46	62	37	—	1	2
Anglais	5,470	1	4	4	103	3	5,356
Luxembourgeois	70	9	59	2	—	—	—
Autrichiens	20,026	11,868	8,123	5	30	—	—
Hongrois	6,534	355	6,139	1	3	36	—
Russes	20,356	4,596	15,709	34	2	—	15
Divers	908	688	184	28	4	—	14
Départs indirects belges	59,599	19,477	23,908	803	154	106	5,651
Départs indirects étrangers	2,101	840	1,193	68	—	—	—
	2,222	1,069	1,040	101	12	—	—
	4,323	1,909	2,233	169	—	12	—

Ces chiffres accusent une forte diminution sur l'année 1910, lorsque le total des émigrants était de 81,487.

Die Schweizerische Nationalbank hat am 28. November den Diskontsatz von 4 1/2 % auf 5 % und den Lombardsatz von 5 % auf 5 1/2 % erhöht.

La Banque Nationale Suisse a élevé le taux de son escompte de 4 1/2 % à 5 % et le taux des avances sur titres de 5 % à 5 1/2 %.

Annoncen-Regie:
HAASENSTEIN & VOGLER

Anzeigen — Annonces

Regie des annonces:
HAASENSTEIN & VOGLER

Aktiengesellschaft Bächtold & Cie.
Steckborn (Schweiz)

Einladung
zur
ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre
auf Samstag, den 14. Dezember 1912, nachmittags 3 Uhr
im Hotel St. Gotthard in Zürich

Traktandum:
Statutenänderung. (5377 Z) 3113,
Stimmkarten können gegen genügenden Ausweis im
Bureau der Gesellschaft bezogen werden.
Steckborn, den 28. November 1912.

Der Verwaltungsrat.

Kaufmännischer Leiter gesucht
Ein gutes Fabrikationsunternehmen in Zürich sucht tüchtigen, kaufmännischen Leiter. Bewerber, welche in der Lage sind, sich mit grösserem Kapital zu beteiligen, wollen gef. Offerten einreichen unter Chiffre **Ec 5341 Z** an Haasenstein & Vogler, Zürich. (3104)

Société Anonyme
du Grand Hôtel Bristol de St. Petersburg
in Basel

Die Generalversammlung vom 25. Juli hat die Auflösung der Gesellschaft beschlossen und Herrn Arnold Bernad Johannung zum Liquidator ernannt. Gestützt auf Art. 665 des Obligationen-Rechtes wird hiervon Kenntnis gegeben und es werden die Gläubiger eingeladen, ihre Forderungen an Dr. Arnold P. Silbernagel, Advokat, in Basel, Clarastrasse 21, zu Händen des Liquidators einzureichen.

(7813 Q) 3070

Der Verwaltungsrat.

Kaufmann
gesetzten Alters, bilanz- und kassationsfähig, der 3 Landessprachen mächtig, (3107.)

sucht Stelle
als Geschäftsführer, Bureauchef, Buchhalter oder Reisender.
Offerten unter Chiffre **H 2149 U** an Haasenstein & Vogler, Biel.

Inkassi
in der ganzen Schweiz besorgt das
Sachwalter- & Geschäftsbureau
Ernst Berger, Luzern
Pfistergasse 22. 3023

Beste Bezugsquelle
(4876 Z) für
Papiere u. Kartons
Rosenstiel & Co., Zürich
Tel. 4618 Stauffacherplatz Tel. 4618

Öffentliches Inventar — Rechnungsrat

Über den Nachlass des am 12. November 1912 verstorbenen Herrn Theophil Robert Schärer, geb. 1866, Alberts von Bern, gewesener, unbeschränkt haltender Teilhaber der Kollektivgesellschaft Gebr. Schärer, Gipser & Malermeister, Gesellschaftsstrasse Nr. 27 in Bern, ist durch Verfügung des Regierungstatthalters II in Bern die Durchführung eines öffentlichen Inventars bewilligt worden.

Gemäss Artikel 582 Z. G. B. werden hiermit die Gläubiger des Erblassers mit Einschluss allfälliger Bürgschaftsgläubiger aufgefordert, ihre Ansprüche bis mit dem 31. Dezember 1912 beim Regierungstatthalteramt II von Bern schriftlich anzumelden. Nichtanmeldung von Forderungen oder Bürgschaftsansprüchen hat für die betreffenden Gläubiger den Verlust ihrer Rechte zur Folge. (Art. 500 Z. G. B.)

Gleichzeitig werden auch die Schuldner des Erblassers aufgefordert, ihre Schulden innert der nämlichen Frist bei dem mit der Aufnahme des Inventars beauftragten Notar A. Berner, Amthausgasse Nr. 12 in Bern, schriftlich anzumelden. (9553 Y) (3111.)

Bern, den 27. November 1912.

Im Auftrage des Massverwalters:
A. Berner, Notar.

Comptable-Correspondant

sachant l'allemand, le français et l'anglais, et qui a déjà travaillé à l'étranger, cherche place, de préférence dans une Banque, pour le 1^{er} mars 1913, ou éventuellement avant.
Adresser offres sous chiffre V 3661 HB, à Haasenstein & Vogler, Bern.

Basler Waschanstalt A.-G. Basel

Die Herren Aktionäre werden hiermit zu einer
Generalversammlung
auf **Dienstag, 10. Dezember, abends 5 Uhr**, nach Rheingasse 31
eingeladen.
(Zag B 1076) (3116.)

Traktandum:

Bericht des Verwaltungsrates über den bisherigen Gang des Geschäftes.
Basel, den 26. November 1912 Der Verwaltungsrat

Société Anonyme

Brasserie de l'Aigle, Haurert Frères S.A. St-Imier

Messieurs les actionnaires sont convoqués en
assemblée générale ordinaire
qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, St-Imier, 1^{er} étage, le **joué, 12 décembre 1912**, à 2 heures précises de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR:

- 1^o Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1911—1912.
- 2^o Rapport des commissaires-vérificateurs. (673 J) (3112.)
- 3^o Votation sur les conclusions de ces rapports.
- 4^o Nomination des commissaires-vérificateurs.

Le bilan au 30 septembre 1912, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires, au siège social, à St-Imier, 8 jours avant l'assemblée.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront délivrées, sur présentation des titres, au siège social et aux bureaux de la Banque Fédérale S. A., La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 9 décembre 1912, au soir.

Le conseil d'administration.

Internationale Transporte Gebrüder Weiss

Buch, St. Margrethen, Romanshorn, Triest
Wien, Bludenz, Feldkirch, Dornbirn, Lindau
Fachgemässe Verzellungen
(501 G) Feste Transportübernahmen nach allen Richtungen (353)

Bureaumöbel

kauft man am billigsten direkt ab Fabrik. 2490

W. Bucher, Kerns.

Metalle und Metallfabrikate

Blöcke — Bleche — Stangen — Röhren — Draht
Grosse Lager — Katalog Nr. 1 auf Wunsch
(589 Z) Ad. Bremy Söhne, Zürich (202.)

Gazette de Lausanne Journal Suisse

Organe de 1^{er} ordre et de grand format
Cent-quinzième année

La Gazette de Lausanne paraît:

Sept fois par semaine

Le numéro du dimanche est essentiellement littéraire

Le journal sera envoyé gratuitement jusqu'à la fin de l'année à tout nouvel abonné pour 1913.

Pour s'abonner verser le prix de l'abonnement au bureau de poste, à notre compte de chèques II, 2.

Un an: Fr. 28, 6 mois: Fr. 16.50, 3 mois: Fr. 8.50

Un abonnement à la GAZETTE DE LAUSANNE est un cadeau d'étrangers très apprécié. (5892 L) (3116.)

Möbellager Freihändiger Verkauf

Aus Konkurs Gottlob Würster, Rämistrasse 33, Zürich I, wird das Möbellager Rämistrasse 33, Zürich I, bestehend in kompletten Zimmern und fertigen Möbeln zum freihändigen Verkauf en bloc offeriert. (5373 Z) 3114.

Angebote werden vom unterzeichneten Konkursamt bis 10. Dezember 1912 entgegen genommen, dieselben unterliegen der Genehmigung der zweiten Gläubigerversammlung, die Mitte Dezember 1912 stattfindet.

Behufs Besichtigung der Möbel wende man sich an das Konkursamt Riesbach, Zürich V.

Zürich V, am 27. November 1912.

Konkursamt Riesbach,
A. Bachmann, Konkursbeamter

Stellen - Ausschreibung

Zu möglichst baldigem Eintritt werden gesucht:

1. 1 Bankfachmann, wötmöglich mit juristisch-national-ökonomischer Bildung u. genauer Kenntnis des deutsch-schweizerischen Bankwesens.
2. 1—2 perfekte, besonders im Kontrollwesen bewanderte Bankbeamte.

Ausführliche Anmeldungen unter Angabe der Gehaltsansprüche, erlöben an die Schweiz. Revisions-Gesellschaft in Zürich (Bahnhofstrasse 41), bis spätestens 10. Dezember a. c. (5350 Z) 3102.

Berner Oberlandbahnen

Emission von 4000 neuen Aktien

Die Generalversammlung der Aktionäre der B. O. B. vom 20. Juni 1912 hat zum Zwecke der Elektrifizierung ihrer Linien, sowie behufs Umbau der Bahnhöfe Interlaken-Ost und Grindelwald, die Erhöhung des Aktienkapitals um Fr. 2,000,000 durch Ausgabe von 4000 neuen Aktien von Fr. 500 beschlossen.

Die Zeichnung der neuen Aktien findet vom

31. Oktober bis 15. Dezember 1912

statt gegen Ablieferung der ausgegebenen Bezugrechte, deren 3 Stücke zur Zeichnung von 2 neuen Aktien al pari berechtigen.

Prospekte und Zeichnungscheine können bei den nachstehenden Bankstellen, welche den An- und Verkauf von Bezug-rechten vermitteln, kostenlos erhoben werden:

Spar- & Leihkasse in Bern, Eidg. Bank A. G. in Bern, Armand von Ernst & Co in Bern, Fasnacht & Buser in Bern, Greuss & Co in Bern, Marenaud & Co in Bern, Schweiz. Bankverein in Basel, Zürich, St. Gallen und Biel, Basler Handelsbank in Basel und Zürich, Passavant & Co in Basel (Ue 593) (2824 I)

Interlaken, 26. Oktober 1912.

Berner Oberlandbahnen

Der Präsident des Verwaltungsrates:
J. U. Burkhardt-Gruner

Somation de produire

En suite d'ordonnance de M. le Préfet du District de Neucheville, en date du 20 novembre courant, le bénéficiaire d'inventaire a été accordé aux héritiers de feu **ADOLPHE HERZOG**, comptable en négociant de chauxvres, en son vivant à Neucheville, où il est décédé le 12 novembre 1912.

Conformément aux dispositions de l'art. 582 C. c. s. et de l'art. 68 de la loi introductive, les créanciers du défunt, tant pour dettes personnelles que pour cautionnements, sont sommés de produire leurs créances par écrit à la Préfecture du District de Neucheville, jusqu'au 30 décembre prochain.

Les créanciers sont en outre rendus attentifs aux dispositions de l'art. 590 C. c. s. (4619 N) (8062 I)

Les débiteurs du défunt sont en même temps sommés de déclarer leurs dettes, dans le même délai, en l'état du notaire soussigné, chargé de la confection de l'inventaire.

Neucheville, le 21 novembre 1912.

Au nom de l'administration de la masse:
Oscar Wyss, notaire.

Handels-Auskünfte Reueignements commerciaux

Basel: Stöckmeier & Cie. (Ink. Ink.)
Bern: A. Baur & Co. (Auskünfte, Ink.)
— Hans Bern, Not., Ink. u. Verw.
— G. Bärtsch, Ink. u. Auskünfte
— Dr. H. Altherr, Rechtsanwalt,
Ankerstr. 4, 4. St., Tel. 213
— C. Gräring, Auskünfte, Ink. etc.
Biel: Fehrmann, Notariat, Inkasso.
— Sur & Wyss, Not., Ink., Inform.
— Bohner & Deebell, Not., Ink.
Brig (Wallis): J. G. v. Stokkaber
Adv. u. Notar, Advok. u. Inkasso.
Burgdorf: E. Böldi, Rechtsanwalt,
Chaux-de-Fonds: Ch. E. Galland, Not.
Brens, recouvrement, ger. etc.
— Paul Robert, ag. de droit, recouv.
contencieux renseignements commercaux
Chassas: Ambrosoli & Villa, Spidlin.
Chur: K. Hitz, Ink., Informations-
Immobilien u. Hypothek-Ver-
mittlungen, Versicherungs-Bureau.
Fribourg: Ernest Girod, avocat.
Kalm: E. Jücher, Notar, Ink. Inf.
Langenthal: H. O. Müller, Adv. u. Ink.
Lausanne: Glus-Chollat, recouvrem.
— G. Müller, agent d'affaires, patron.
Locarno: Dr. S. Flori, Advok. Ink.
Luzern: J. Wöcher-Gülder, Inkasso.
— Konrad Frank, Inkasso, Inform.
— Dr. Zeller, Adv. Kriminalrechtler.
Muri: Dr. F. Fiolet, Adv. u. Notar.
Neuchâtel: R. Legier, agent d'aff.
— Dr. G. Haldimann, av. recouv.
— Jean Rottet, avocat, Place Pury.
— Notaire Carlier, anc. Juge de paix
Nersbach: Joh. Huber, Advok. u. Ink.
Schwyz: Michael Ehrler, Inkasso.
Rechtsbureau, Konkursachen.
St. Gallen: J. Forster, Advok. Ink.
Solothurn: A. Bröl, Advokatur,
Notariat und Inkasso für die
ganze Schweiz.
— Dr. Ch. v. Sory, Advok. u. Ink.
Spiez: Dr. Held, Fürpr. Adv. u. Ink.

Eleganter Ausstellungs-Pavillon

Seckig, 2 1/2 Meter Durchmesser,
2 1/2 Meter hoch ohne Kuppel
(1.5 Meter), zum halben Kosten-
preis (Za 20038) (\$105)

zu verkaufen gesucht

Photographien stehen zur Ver-
fügung.
Reflektanten wollen sich melden
unter Chiffre Z 6 4457 durch die
Annoncen-Exped. Rudolf Mosse,
Zürich.

Tüchtiger, jüngerer Kaufmann

seit einigen Jahren kaufmännischer
Leiter eines grösseren Unternehmens,
mit grösserem Kapital, (3110.)

sucht leitende Stellung oder Teilhaberschaft

bei gutarbeitendem Fabrikgeschäft.
Vermittler verboten.
Offerten unter Chiffre Fo 7289 O an
Haasenstein & Vogler, Zürich.

Voyageur

polite, bonne clientèle, assistant
depuis 10 ans mendiants, serruriers,
mécaniciens-élect., industrie auto-
mobile, Suisse et étranger, cherche
situation dans maison de 1^{er} ordre.
Offres sous Z 4619 X à Haasen-
stein & Vogler, Genève. (8095.)

Marques de fabrique

et leur enregistrement au Bureau fédéral
Plus de 4000 marques (1021)
ont été exécutées et déposées
par F. Homberg
graveur-médailleur, à Berne

Buchführung

Ordre zuverlässig, rasch, diskret
vernachlässigte Buchführungen, In-
ventur und Bilanzen, Böcherexper-
tisen, Einführung der amerik. Buch-
führung nach praktischem System
mit Gehaltsbuch Prima Referenzen.
Können auch nachwärts.
H. Frisch, Neue Beckenhofstr. 15
(9.) Zürich IV.